

Questions orales

L'EMPLOI

[Traduction]

LES MINES

LE CHÔMAGE À TRAIL ET À KIMBERLEY, EN C.-B.

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, je voulais poser une question au ministre d'État chargé des Mines mais en son absence, je la poserai au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. A l'heure actuelle, on a enregistré la perte de 16,000 emplois dans le secteur minier, pertes permanentes ou provisoires.

L'annonce de la fermeture, l'été prochain, des mines Cominco et de la fonderie de Trail, mettra au chômage plus de 7,000 travailleurs à Trail et à Kimberley, en Colombie-Britannique, pour la première fois de notre histoire. On ne peut pas mettre cette situation désastreuse uniquement sur le compte de la conjoncture internationale. Les experts de l'industrie reconnaissent que l'effondrement de notre industrie minière est encore aggravé par la perte de confiance des Canadiens dans leur économie, et ce, à cause de l'attaque portée contre le monde des affaires par le programme énergétique national et le budget du 12 novembre. Que proposent de faire le ministre et son acolyte le ministre des Finances, pour remédier à cette situation dramatique?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, comme le député le sait, le produit de ces mines et de l'ensemble du secteur minier canadien se vend dans le monde entier. Le député ne semble pas savoir que l'an dernier, une récession générale a frappé tous les pays et que le prix des matières premières a doublé dans tous les secteurs. Le Canada ne fait pas exception à la règle. Nous nous trouvons dans la même situation que la plupart des autres pays qui ont actuellement un secteur minier important.

Le seul espoir qui s'offre à nous, c'est un revirement de l'économie mondiale, notamment dans les pays occidentaux, qui provoquerait un accroissement de la demande. A l'heure actuelle, la demande de matières premières est faible dans le monde entier.

M. Siddon: Madame le Président, c'est une façon inacceptable de se défilier; la situation est grave, et le manque de confiance qu'ont les Canadiens dans leur économie prouve bien qu'il est nécessaire de tenir, à l'échelle mondiale, un vote de méfiance contre ce gouvernement libéral incompétent.

Une voix: Qui a écrit cela?

M. Lalonde: Madame le Président, je suppose que mon honorable ami n'a pas eu grand-chose à faire au cours des trois dernières semaines pour nous pondre une deuxième question semblable.

Des voix: Bravo!

L'OCTROI DE FONDS DESTINÉS À LA CRÉATION D'EMPLOI DANS DES CIRCONSCRIPTIONS DE VANCOUVER

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, je voulais poser ma question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui n'a pas jugé bon de rester à la Chambre pour la période des questions le premier jour de la reprise.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: C'est de votre faute. Vous avez commencé.

Mlle Carney: Je poserai ma question au ministre suppléant. Il n'ignore pas que la Colombie-Britannique a été touchée par un nombre record de mises à pied. Le chômage fait des ravages dans tous les secteurs de l'économie. En décembre dernier, le ministre a désigné ma circonscription de Vancouver-Centre comme une région «de mises à pied», lui octroyant des fonds supplémentaires dans le cadre du Programme canadien de développement communautaire. Quelques semaines plus tard, il mettait fin à ce financement sans explication et la même chose s'est produite dans d'autres circonscriptions de la région de Vancouver.

Compte tenu du chômage qui sévit en Colombie-Britannique, je demande au ministre pourquoi il a enlevé aux circonscriptions de Vancouver les fonds destinés à la création d'emplois et si cet argent fera partie des vingt millions de dollars supplémentaires octroyés au programme canadien d'emplois d'été?

LES FACTEURS D'ADMISSIBILITÉ S'APPLIQUANT À L'OCTROI DE FONDS

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, comme aucun ministériel n'a la moindre chose à dire à propos du taux de chômage sans précédent qui touche la région de Vancouver et la Colombie-Britannique, je poserai ma question supplémentaire à n'importe quel ministre prêt à y répondre. Comme, apparemment, un taux de chômage sans précédent ne donne pas droit à une aide financière pour la création d'emplois, que faut-il donc?

M. Nielsen: Pas de réponse!

M. Crosbie: Réveillez-vous!

• (1500)

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre du Travail): Madame le Président, je demande au député de m'excuser. Je vais certainement prendre note de sa question et lui répondre demain.